

**LES DIFFICULTÉS MORPHOSYNTAXIQUES EN CLASSE DE
QUATRIÈME ANNÉE DU CYCLE MOYEN ALGÉRIEN: CAS DE
L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ¹**

Résumé : La grammaire est cet art de bien écrire. Elle recouvre l'ensemble des règles qui régissent le fonctionnement d'une langue donnée. En effet, la structuration correcte des énoncés nécessite la maîtrise des usages morphosyntaxiques de ces règles établies. Dans le présent article, nous analyserons les difficultés rencontrées par les apprenants de quatrième année du moyen dans l'accord du participe passé.

Mots-clés : Grammaire, participe passé, accord, usage.

**MORPHOSYNTACTIC DIFFICULTIES IN THE FOURTH YEAR CLASS OF THE ALGERIAN
MIDDLE CYCLE: CASE OF PAST PARTICIPLE AGREEMENT**

Abstract: Grammar is the art of writing well. It covers all the rules that govern the functioning of a given language. Indeed, the correct structuring of statements requires mastery of the morphosyntactic uses of these established rules. In this article, we will analyze the difficulties encountered by learners of the fourth year of the medium in the agreement of the past participle.

Keywords : Grammar, past participle, agreement, usage.

Introduction

La grammaire en classe de langue constitue l'une des composantes fondatrices de l'art de bien parler et de bien écrire. En effet, maîtriser les préceptes de cette dernière n'est une tâche aisée, car l'assimilation de ses mécanismes devrait se faire dès le premier contact avec ce système linguistique. Or, une pédagogie de la grammaire nécessite une analyse systématique des besoins langagiers des élèves ainsi qu'une restructuration des contenus proposés. Un curriculum d'une langue à apprendre devrait se baser sur le niveau du code linguistique à apprendre, le contenu à enseigner, les objectifs à atteindre, les compétences langagières à installer ainsi que les situations a-didactiques à proposer.

Pour permettre à l'élève de comprendre une langue et de l'écrire de façon irréprochable, il importe de le responsabiliser didactiquement en lui faisant apprendre le réinvestissement de ces acquis et l'auto-évaluation de ces productions orales et scripturaires. « La vocation d'une grammaire en langue étrangère est de permettre l'accès à une compétence de communication où se trouvent associées les structures grammaticales et les tâches communicatives (d'où la proposition de grammaires à «double entrée»).» (Chiss, 2002 : 13)

En Algérie, la réalité de classe, lors de l'enseignement de la grammaire, montre que les apprenants éprouvent des difficultés de plusieurs natures et n'arrivent pas à réinvestir

¹Thameur **Tifour**, Université Amar Téledji-Laghouat
Khadidja **Lamri**, Université Amar Téledji-Laghouat
tifourthameur@yahoo.fr

leurs acquis et réactualiser leurs connaissances en termes de lecture et d'écriture. Il semble que les erreurs morphosyntaxiques, notamment celles liées à l'accord du participe passé, relèvent de l'incapacité d'identifier les mécanismes qui sous-tendent toute conceptualisation grammaticale et des exceptions que revêt la grammaire de la langue cible. Analyser les erreurs des apprenants constituerait le socle de tout enseignement réussi et de toute évaluation à thème.

Toute réflexion sur la didactique de la grammaire et les erreurs morphosyntaxiques commises par les apprenants implique de prendre en considération le niveau des élèves ainsi que les difficultés rencontrées lors de l'exploitation du potentiel syntaxique de cette langue.

La présente recherche constitue un sujet d'actualité et tire ses origines de plusieurs travaux menés par plusieurs chercheurs tels : Moirand (1989), Cuq (1996), Puren (2001), Chiss et Meleuc (2001), Catach (2003). Elle s'inscrit dans le domaine de la didactique de la grammaire et de l'analyse des erreurs. Elle a pour objectif de repérer la place accordée au participe passé dans les documents prescrits ainsi que les difficultés rencontrées par les apprenants lors de son exploitation en classe de FLE.

Afin de mieux analyser les différents aspects relatifs à la didactisation de l'accord du participe passé en classe de FLE, une question demeure importante :

- Pourquoi les apprenants de la quatrième année du moyen n'arrivent-ils pas à comprendre le cours du participe passé et à mettre en œuvre leurs acquis grammaticaux ?

Pour répondre à cette problématique, deux hypothèses ont été émises :

- L'accord du participe passé serait un cours inexploitable en classe de quatrième année du moyen.
- La non-maîtrise des préceptes relatifs au participe passé serait le résultat de la méconnaissance de certaines balises syntaxiques.

1. La grammaire

1.1. Essai de définition

La grammaire vient du latin "*grammatica*", elle signifie « l'art de bien écrire ». Il s'agit de la science qui a pour objet l'étude systématique des éléments constitutifs d'une langue. « La grammaire est un Art qui enseigne à bien lire, à parler congrûment, à prononcer avec netteté, et à écrire correctement. » (Arnauld et Lancelot, 1660 : 19) Son objectif est de décrire les règles qui régissent la langue et d'analyser les mécanismes qui sous-tendent sa structuration syntactique. En classe de langue,

on appelle grammaire scolaire un ensemble de savoirs – ainsi que l'ouvrage qui les contient, que ce dernier soit utilisé dans les écoles ou non, qu'il date de 1920, de 1965 ou de 1995 – qui correspond à la vulgate grammaticale élaborée pour l'enseignement des règles prescriptives du français écrit normé. (Chartrand, 1996 : 32).

1.2. Les parties de la grammaire

1.2.1 La phonétique

Elle étudie des éléments constitutifs de la langue : les sons humains indépendamment de leur fonction langagière, elle s'intéresse à la langue parlée. « La phonétique s'intéresse aux sons en tant qu'unités acoustiques produites par un mécanisme physiologique; la phonologie, aux sons en tant qu'éléments d'un système. » (Yvon, 2010 : 27)

1.2.2. La phonologie

Elle étudie la production des sons ainsi que leurs fonctions langagières. Elle fait appel à la phonétique dans les différents systèmes d'articulation et à la sémantique dans les traits phonémiques et sémiqiques distinctifs. « La phonologie ou phonématique est une branche de la linguistique qui étudie l'organisation des sons d'une langue afin de former un énoncé. » (Walter, 1977 : 13)

1.2.3. La morphologie

Elle étudie la formation des mots ainsi que leur variabilité à savoir : la désinence des verbes, le genre des mots, ... Elle est définie comme « l'étude de la "co-variation systématique" des mots. » (Haude, 2015 : 3) Selon des règles morphosyntaxiques, les mots sont classés ainsi : le nom, le déterminant, le pronom, l'adjectif, l'adverbe, le verbe, la préposition, les conjonctions de coordination, les conjonctions de subordination, les mots-outils ainsi que les interjections.

1.2.4. La syntaxe

Elle étudie les relations entre les syntagmes au sein de l'énoncé ainsi que leur(s) fonction(s) grammaticale(s), lesquelles sont : la fonction de sujet, la fonction d'objet et la fonction d'attribut. La syntaxe est

l'ensemble des lois qu'elle énonce concernant les relations que les mots entretiennent dans l'énoncé. Et la théorie syntaxique organise autour d'elle tout le reste, la classification des mots et les sous-classes, leurs définitions, les procédures de découverte, la formulation des règles et même la présentation des faits de morphologie. (Chervel, 1977 : 26-27)

1.2.5. La lexicologie

Elle étudie le potentiel lexical d'une langue à savoir les mots que recouvre ce code linguistique ainsi que leur(s) sens étymologique(s).

Elle est la discipline de la linguistique consacrée à l'étude des mots. Elle s'intéresse à leur nature, à leur étymologie mais aussi aux relations systémiques (notamment sémantiques) qui les caractérisent. (Eluerd, 2000 : 9)

1.2.6. La sémantique

Elle étudie les relations qu'entretiennent les signifiants avec leurs signifiés ainsi que les rapports existant entre le sens et son effet sémantique (le cas de la polysémie de mots). « La

sémantique est une branche de la linguistique qui étudie les signifiés, ce dont on parle, ce que l'on veut énoncer. » (Chomsky, 1975 : 39)

2. Le participe

2.1 Le mode « participe »

C'est un mode impersonnel qui existe sous une forme simple (participe présent) ou composée (participe passé). Il indique comment se réalise une action par rapport à une autre.

2.2. Le participe passé

Il s'agit souvent d'une partie d'un temps composé qui suit un auxiliaire.

2.2.1. Le participe passé comme temps

Le participe passé désigne l'un des deux temps du mode participe (le second étant le participe présent). Au sens strict, le participe passé de *créer* est *ayant créé*. Cependant, le participe passé désigne aussi, par extension, la forme réduite « créé » qu'on ajoute à l'auxiliaire pour former les temps composés et la forme passive du verbe *créer*. Selon le groupe du verbe, le participe passé se termine par -é (verbes du 1^{er} groupe), -i (verbes du 2^e groupe), -u, -i, -s ou -t (verbes du 3^e groupe).

2.2.2. Le participe passé comme adjectif

On appelle participe passé à valeur adjectivale ou adjectif verbal tout participe passé utilisé sans auxiliaire.

2.3. L'accord du participe passé

2.3.1. L'adjectif verbal

Le participe passé utilisé sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte.

Exemple : Les fruits récoltés.

2.3.2. Le participe passé employé avec l'auxiliaire être

Il s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte.

Exemples :

Masculin/ singulier : J'y suis rentré.

Masculin/ pluriel : Nous y sommes entrés.

Féminin /singulier : J'y suis rentrée.

Féminin/ pluriel : Nous y sommes entrées.

N.B : Les verbes pronominaux dont

2.3.3. Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir

Il ne s'accorde pas en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte.

Exemple : Féminin/ pluriel : Nous y avons bien travaillé.

N.B :

- Il s'accorde avec le complément d'objet direct placé avant le verbe (substitut grammatical):

Exemple : J'ai pris les revues ----- Je les ai prises.

- Il s'accorde avec le complément d'objet direct placé avant le pronom relatif « que ».

Exemple : J'ai acheté une voiture. ----- La voiture que j'ai achetée ...

2.3.4. L'accord du participe passé des verbes pronominaux

a. Le participe passé d'un verbe pronominal s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte quand ce dernier n'est pas suivi d'un complément d'objet direct ou le pronom personnel réfléchi a la fonction d'un complément d'objet indirect :

Exemples :

Ils se sont donné des livres.

Ils se sont parlé.

b. Le participe passé de certains verbes pronominaux dont le pronom personnel réfléchi a la fonction d'un complément d'objet indirect ne s'accorde pas avec le mot auquel il se rapporte; lesquels verbes sont : se mentir, se nuire, se plaire, se déplaire, se complaire, se rire, se sourire, se succéder et se parler.

Exemple : Elles se sont ri.

2.3.5. Le participe passé suivi d'un verbe à l'infinitif

Pour s'avoir si le participe passé s'accorde ou non, il faut identifier le sujet du verbe qui est à l'infinitif.

a. Le participe passé suivi d'un verbe à l'infinitif s'accorde quand son complément d'objet direct est le « sujet » de l'infinitif.

Exemple : Les paysans que j'ai vus travailler.

b. Le participe passé suivi d'un infinitif ne s'accorde pas quand le complément d'objet direct est l'« objet » de l'infinitif.

Exemple : La musique que j'ai entendu jouer.

c. Le participe passé du verbe « faire » suivi d'un infinitif est toujours invariable.

Exemple : Les paysans que j'ai fait travailler.

- d. Le participe passé du verbe « laisser » suivi d'un infinitif peut s'accorder ou ne pas s'accorder avec le mot auquel il se rapporte.

Exemple : Les cahiers que j'ai laissé(s) tomber.

2.3.6. Le participe passé d'un verbe impersonnel

Le participe passé d'un verbe impersonnel est toujours invariable.

Exemple : Avec les chutes de neige qu'il y a eu, on ne peut plus circuler dans le village.

2.3.7. Le participe passé passif

Le participe passé passif des verbes passivés structurellement ou des verbes accidentellement « pronominaux » s'accorde toujours avec le mot auquel il se rapporte.

Exemples :

La leçon est expliquée par le professeur.

La leçon s'est expliquée.

3. Propositions didactiques

Il s'agit de trois activités ayant pour objet le participe passé, destinées à une classe d'examen de quatrième année du moyen (la dernière année avant de passer au cycle secondaire) qui se compose de vingt-neuf élèves algériens âgés de quinze à dix-sept ans. Il importe de noter que nos interrogés ont fait sept ans de français depuis le primaire.

3.1. Présentation des activités

3.1.1. La première activité

La première activité a pour objectif d'identifier les différents participes passés ainsi que leurs natures.

3.1.1.1. Présentation des phrases proposées

Consigne : Identifiez les différents participes passés et dites s'ils sont employés seuls, avec être ou avec avoir.

1. Tout le monde a cru son histoire.
2. Julie était enchantée de vous revoir.
3. Vincent est arrivé à l'heure pour le début du film.
4. Ce travail a été bâclé par les auteurs.
5. Les feuilles déchirées seront refusées.
6. La punition que j'ai reçue était méritée.
7. Il y a une rose fanée entre les pages du livre.

3.1.1.2. Présentation des résultats

Tableau 1: Natures du participe passé.

Elèves	Phrase 1	Phrase 2	Phrase 3	Phrase 4	Phrase 5	Phrase 6	Phrase 7
Elève 1	avoir	Etre	être	être	seul	avoir	seul
Elève 2	avoir	Etre	être	seul	être	avoir	seul
Elève 3	avoir	Etre	seul	être	être	avoir	être
Elève 4	avoir	Etre	être	être	seul	avoir	avoir
Elève 6	avoir	Etre	être	avoir	avoir	être	avoir
Elève 7	avoir	être	seul	être	seul	avoir	seul
Elève 8	être	être	être	être	avoir	avoir	avoir
Elève 9	avoir	être	avoir	seul	être	avoir	avoir
Elève 10	être	être	être	être	être	avoir	avoir
Elève 11	avoir	être	être	être	seul	avoir	seul
Elève 12	être	être	être	avoir	seul	avoir	seul
Elève 13	avoir	être	être	avoir	seul	seul	avoir
Elève 14	avoir	être	seul	être	être	avoir	seul
Elève 15	avoir	être	avoir	seul	seul	avoir	seul
Elève 16	avoir	être	être	être	avoir	être	être
Elève 17	avoir	être	être	être	seul	avoir	seul
Elève 18	avoir	être	être	avoir	seul	avoir	seul
Elève 19	avoir	seul	être	avoir	seul	avoir	avoir
Elève 20	avoir	être	être	avoir	être	seul	avoir
Elève 21	avoir	être	être	avoir	seul	être	avoir
Elève 22	avoir	être	être	avoir	avoir	être	seul
Elève 23	avoir	avoir	avoir	avoir	avoir	avoir	avoir
Elève 24	avoir	être	être	seul	seul	avoir	avoir
Elève 25	être	seul	avoir	avoir	seul	avoir	avoir
Elève 26	avoir	être	être	seul	être	avoir	avoir
Elève 27	avoir	être	être	seul	être	avoir	avoir
Elève 28	avoir	être	être	avoir	seul	avoir	seul
Elève 29	avoir	être	être	avoir	être	Etre	seul

De la lecture de ce tableau, on remarque que les apprenants confondent entre les différentes natures de participe passé proposés. Dans la première et la sixième phrases, il y a quatorze élèves ayant commis des erreurs au niveau de l'identification du participe passé avec l'auxiliaire avoir. Quant à la deuxième, à la troisième et à la quatrième phrases, trente élèves n'ont pas repéré les participes passés accompagnés de l'auxiliaire être. Pour les cinquième et septième phrases, trente et un élèves ont mal identifié les adjectifs verbaux.

Tableau 2 : Participes passés et erreurs commises.

Phrases	Phrase 1	Phrase 2	Phrase 3	Phrase 4	Phrase 5	Phrase 6	Phrase 7
Taux d'erreurs	05	04	07	19	14	09	16
Pourcentage	17 %	14 %	24 %	64 %	47 %	30 %	54 %

Tableau 3 : Récapitulation des erreurs commises selon les types de participe passé.

Participes passés	Participe passé accompagné de l'auxiliaire « avoir »	Participe passé accompagné de l'auxiliaire « être »	Adjectif verbal
Taux d'erreurs	24 %	34 %	50 %

Les tableaux ci-dessus nous montrent le taux d'erreurs relevées dans chacune des phrases proposées ainsi que celui relatif à la nature de chaque participe passé.

Nous pouvons les résumer comme suit :

- Pour le participe passé accompagné de l'auxiliaire « avoir », une moyenne de 24% a été recensée.
- Une moyenne de 34 % a été relevée pour le participe passé employé avec l'auxiliaire « être ».
- Pour l'adjectif verbal, une proportion de 50 % a été repérée.

1.1.1. La deuxième activité

La deuxième activité a pour objectif de savoir si les élèves choisissent le bon auxiliaire.

3.1.2.1. Présentation des phrases proposées

Consigne : Complétez les phrases ci-dessous avec le bon auxiliaire.

1. Nous..... appris à utiliser un ciseau à bois.
2. J'..... pris de nombreuses photos des œuvres du sculpteur.
3. Nous..... restés plus d'une heure à le regarder travailler.
4. Le sculpteur s'.....montré très patient avec nous.

5. Le sculpteur nous.....montré ses outils.
6. Louise et Marie..... façonné une statuette.
7. Jesorti de l'atelier ravi de cette visite.

1.1.1.1. Présentation des résultats obtenus

Tableau 4 : Identification du bon auxiliaire.

Elèves	Phrase 1	Phrase 2	Phrase 3	Phrase 4	Phrase 5	Phrase 6	Phrase 7
Elève 1	avons	ai	sommes	est	a	ont	suis
Elève 2	avons	ai	sommes	a	avons	ont	suis
Elève 3	avons	ai	sommes	ont	avons	sont	suis
Elève 3	a	avons	sont	ont	sont	a	ai
Elève 4	avons	ai	sommes	est	a	ont	ai
Elève 5	ai	a	sont	ai	a	ont	ai
Elève 6	avons	ai	sommes	est	avant	a	suis
Elève 7	avons	ai	sommes	est	a	ont	suis
Elève 8	sommes	ai	avons	est	sommes	est	suis
Elève 9	avons	ai	avons	ais	avons	ais	Ai
Elève 10	avons	ai	sommes	est	avons	est	suis
Elève 11	avons	ai	avons	ais	étions	et	suis
Elève 12	être	Avoir	être	avoir	être	être	avoir
Elève 13	sommes	avons	sommes	avons	sommes	avons	avons
Elève 14	sommes	ai	sommes	est	avons	ai	Suis
Elève 15	ai	ai	avons	as	a	ai	a
Elève 16	avons	ai	sommes	est	a	ont	suis
Elève 17	avons	ai	sommes	est	sommes	et	Suis
Elève 18	avons	as	sommes	ai	as	a	suis
Elève 19	sommes	ai	avons	suis	sommes	a	Suis
Elève 20	avons	ai	sommes	est	a	ont	Suis
Elève 21	sommes	ai	avons	est	ons	es	suis
Elève 22	sommes	ai	avons	est	sommes	a	ai
Elève 23	avons	ai	sommes	ai	avant	est	suis
Elève 24	sommes	ai	avons	est	allons	sont	suis
Elève 25	sommes	ai	sommes	a	avons	sont	Suis
Elève 26	avons	ai	sommes	ai	avons	été	Suis
Elève 27	avons	ai	avons	est	sommes	sont	Suis
Elève 28	avons	ai	sommes	est	a	sont	ai
Elève 29	avons	ai	avons	est	sommes	sont	suis

De la lecture de ce tableau, on constate que les apprenants ne savent pas comment utiliser les auxiliaires être ou avoir et former les temps composés.

Pour la première phrase, douze élèves ont mal choisi l'auxiliaire adéquat. Cinq élèves n'ont pas pu trouver l'auxiliaire de la deuxième phrase. Quant à la troisième phrase, treize erreurs ont été recensées. Concernant la quatrième phrase, quatorze erreurs ont été commises. Vingt-cinq erreurs ont été repérées dans la cinquième phrase. Vingt-six de nos interrogés n'ont pas trouvé le bon auxiliaire de la sixième phrase contre neuf pour la septième phrase.

Tableau 5 : Choix de l’auxiliaire et erreurs commises.

Phrases	Phrase 1	Phrase 2	Phrase 3	Phrase 4	Phrase 5	Phrase 6	Phrase 7
Taux d’erreurs	12	05	13	14	25	26	09
Pourcentage	04 %	02 %	44 %	47 %	83 %	87 %	30 %

Tableau 6: Récapitulation des erreurs commises selon l’auxiliaire adéquat.

Auxiliaires	Avoir	Etre
Taux d’erreurs	56 %	44 %

Les tableaux ci-dessus nous résument les résultats des élèves ayant commis des erreurs dans l’identification de l’auxiliaire adéquat. On peut les répartir comme suit :

- Pour le participe passé employé avec l’auxiliaire « avoir », une moyenne de 56 % a été recensée.
- 44 % de nos interrogés n’ont pas pu trouver l’auxiliaire « être ».

3.1.3. La troisième activité

La troisième activité a pour objectif de bien former le participe passé de différents groupes de verbes ainsi que leur accord.

3.1.3.1. Présentation des phrases proposées

Consigne : Faites accorder correctement chaque participe passé de chaque verbe mis entre parenthèses.

1. La route est (mouill....) depuis ce matin.
2. Les passagers ont (attend....) leur avion pendant deux heures.
3. Les avenues de la capitale sont magnifiquement (décor....).
4. Les rues sont (rempl.....) de monde des six heures du matin.
5. Nous avons (visit.....) une maison près de la mer.
6. Elles se sont (envoy....) des messages.
7. J’ai (envoy...) des lettres à nos cousins de Paris.

3.1.3.2. Présentation des résultats obtenus

Tableau 7 : Formation des participes passés.

Elèves	Phrase 1	Phrase 2	Phrase 3	Phrase 4	Phrase 5	Phrase 6	Phrase 7
Elève 1	eé	s	es	ées	s	es	es
Elève 2	ée	é	es	es	ée	é	es
Elève 3	ée	s	es	is	é	é	é
Elève 3	ée	u	es	es	s	e	es
Elève 4	ée	u	é	ie	s	es	es

Studii de gramatică contrastivă 34/2020

Elève 5	ée	e	es	e	e	e	s
Elève 6	e	é	s	s	es	s	es
Elève 7	é	s	es	e	é	és	e
Elève 8	ée	e	s	s	e	e	es
Elève 9	eé	s	es	es	s	es	e
Elève 10	s	s	es	e	es	es	e
Elève 11	es	e	es	es	es	es	e
Elève 12	ée	u	es	is	e	es	e
Elève 13	e	e	es	es	e	e	es
Elève 14	eé	e	es	e	es	es	e
Elève 15	ée	é	es	e	es	es	e
Elève 16	é	e	s	s	e	es	é
Elève 17	e	u	es	es	es	es	e
Elève 18	e	ee	s	s	s	e	e
Elève 19	es	e	e	ai	es	e	e
Elève 20	eé	é	e	e	e	s	e
Elève 21	e	is	es	s	e	es	e
Elève 22	e	e	eé	es	e	es	e
Elève 23	e	u	es	s	es	e	e
Elève 24	ee	e	es	es	e	es	e
Elève 25	eé	s	es	e	e	es	e
Elève 26	e	s	es	s	e	es	es
Elève 27	e	s	es	es	e	es	e
Elève 28	e	s	es	s	s	es	e
Elève 29	ee	us	es	es	s	es	e

On peut répartir les résultats obtenus comme suit :

- Pour la première phrase, quinze erreurs ont été relevées quant à l'accord du participe passé (l'ajout du « e » du féminin).
- Quant à la deuxième phrase, vingt et une erreurs ont été commises (l'ajout du « s » de pluriel).
- Pour la troisième phrase, sept erreurs ont été repérées (l'absence du « e » de féminin et du « s » de pluriel).
- On a pu repérer vingt erreurs commises dans la quatrième phrase.
- Pour la cinquième phrase, quinze erreurs ont été recensées.
- Douze erreurs ont été commises dans l'accord du participe passé.
- Pour la septième phrase, huit erreurs ont pu être relevées.

Tableau 8 : Accord du participe passé et erreurs commises.

Phrases	Phrase 1	Phrase 2	Phrase 3	Phrase 4	Phrase 5	Phrase 6	Phrase 7
Taux d'erreurs	15	21	07	20	15	12	08
Pourcentage	50 %	70 %	24 %	67 %	50 %	40 %	27 %

Tableau 9 : Récapitulation des erreurs commises selon l'accord du participe passé.

Accord du participe passé	Féminin singulier	Masculin singulier	Féminin pluriel	Masculin pluriel
Phrases	1	7	3, 4 et 6	2 et 5
Taux d'erreurs	50 %	27 %	63 %	60 %

Le tableau ci-dessus nous résume les résultats des élèves ayant commis des erreurs dans l'accord de participe passé :

- Il est à noter que quinze erreurs liées à l'accord de participe passé avec des noms féminins singuliers (soit 50%) ont été repérées dans la première phrase.
- Pour les participes passés qui s'accordent avec les noms masculins singuliers, huit erreurs (soit 27 %) ont été commises dans la septième phrase.
- 63 % de nos interrogés n'ont pas accordé le participe passé avec les noms féminins pluriels dans la troisième, la quatrième et la sixième phrases.
- Pour la deuxième et la cinquième phrases, 60 % des élèves ont commis des erreurs au niveau de l'accord du participe passé avec les noms masculins pluriel.

3.2. Interprétation des résultats

3.2.1. La première activité

D'après les résultats obtenus, on constate que les apprenants de la quatrième année du moyen rencontrent des difficultés quant à l'identification des différents types de participe passé. Cela pourrait s'expliquer de la confusion existant entre la morphologie verbale et celle du participe passé.

En effet, la formation du participe passé se base sur les différents groupes des verbes, leur régularité. Surmonter les difficultés relatives à la didactisation du participe passé et travailler la mémoire de l'apprenant nécessite une réactualisation des connaissances grammaticales basiques et l'intégration de certaines activités syntaxiques de base.

3.2.2. La deuxième activité

Nombreuses sont les difficultés rencontrées par nos interrogés lors du choix de l'auxiliaire adéquat. Cela se justifie par le non-maîtrise des modalités d'utilisation des auxiliaires. En effet, le choix de l'auxiliaire dépend, en grammaire, de la présence du complément d'objet dans l'énoncé. Certaines valeurs sémantico-syntaxiques peuvent y être ajoutée car, en guise d'exemple, les verbes de mouvement doivent être accompagnés de l'auxiliaire « être » dans les temps composés.

Choisir le bon auxiliaire nécessite une connaissance des modalités de son fonctionnement ainsi que la maîtrise de décomposition syntagmatique de l'énoncé. Didactiser le participe passé en classe de FLE exige que les étayeurs prennent en considération l'irrégularité syntaxique des verbes et les relations existant entre les différents syntagmes.

3.2.3. La troisième activité

En nous appuyant sur les résultats relatifs à la troisième activité, il est à noter que les apprenants interrogés éprouvent des difficultés dans la morphologie du participe passé et son accord avec le mot auquel il se rapporte. Cela pourrait s'expliquer, nous semble-t-il, de la non-identification du radical du verbe d'où est tiré le participe passé. En effet, l'identification correcte de l'infinitif du verbe ainsi que son groupe mène inéluctablement, avec l'application des règles de la morphologie des participes passés, au bon choix de la désinence adéquate et à l'orthographe correcte.

Quant à l'accord du participe passé, la connaissance des balises syntaxiques régissant son rapport syntactique ne suffirait pas, nous semble-t-il, dans la réécriture et prêterait à équivoque. La systématisation mémorielle des préceptes grammaticaux en classe de langues n'a de la valeur que lorsque l'exemplification et l'éclaircissement pédagogique y constituerait le socle de sa didactisation. En d'autres termes, l'angle de la description grammaticale peut faciliter la compréhension des règles et donner accès aux mécanismes de déduction car il existe plusieurs optiques de réinvestissement des connaissances antérieures et de réintégration de nouvelles connaissances à apprendre. « On le sait maintenant il n'existe pas une grammaire, ni a fortiori la grammaire d'une langue, mais autant de grammaires que de théories sur la langue. Il ne faut pas oublier que c'est le point de vue théorique qui détermine la description d'un objet, et non l'inverse. » (Charaudeau, 1992 : 3)

Conclusion

Nombreux sont les efforts qui ont été fournis dans l'enseignement /apprentissage du FLE afin que l'apprenant soigne sa langue et améliore son écrit. Améliorer son niveau en grammaire en général et dans l'application des règles de l'accord du participe passé en particulier nécessite une remise en question des contenus des manuels en termes de préceptes proposés.

Notre recherche effectuée nous a permis de repérer la place accordée au participe passé dans les manuels du cycle moyen et les difficultés rencontrées par les apprenants lors de son exploitation. Analyser objectivement les erreurs commises par les élèves constitue une étape cruciale dans l'évaluation de son propre enseignement et du curriculum didactique proposé.

Au terme de l'enquête menée, nous avons pu relativiser la confirmation de la première hypothèse précédemment émise et en confirmer la deuxième. D'une part, l'accord du participe passé est relativement exploitable en classe de quatrième année du moyen car cela ne pourrait se faire que lorsque certains acquis syntaxiques sont maîtrisés, à savoir : la formation des temps composés, le choix de l'auxiliaire, etc. D'autre part, toute réflexion didactique sur une activité de langue devrait déterminer la nature des cas grammaticaux proposés ainsi que les différentes difficultés que pourrait y rencontrer l'apprenant; lesquelles difficultés relèvent de la non-concrétisation des faits langagiers appris.

En d'autres termes, l'inapplication des règles morphosyntaxiques apprises relève de la nature des exceptions que revêt la langue cible. Cette abstraction conceptuelle, source de difficultés cognitives, mène à la non-opérativité des connaissances antérieures et à l'oubli de certaines notions basiques de la grammaire. Le recours à certains auxiliaires didactiques, tel le dictionnaire, peut aider à déterminer le genre du mot auquel se rapporte le participe passé du verbe et rappeler certaines règles dont l'apprenant peut avoir besoin dans ces questions morphosyntaxiques. « Il est important aussi dans cette grammaire d'apprentissage d'ausculter la nature des erreurs commises par les apprenants, de les analyser eu égard, je

n'y reviens pas, à la langue maternelle, aux difficultés spécifiques de la langue cible, à la conception qu'on se fait des trajets des apprenants (problème de l'ordre des acquisitions, etc.). » (Chiss, 2002 : 13)

Références bibliographiques

- Arnauld, A. et Lancelot, C., 1660, *Grammaire générale et raisonnée*, Paris, Pierre Le Petit.
Charaudeau, P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette.
Chartrand, S.-G., 1996, *Pour un nouvel enseignement de la grammaire*, Montréal, Les Éditions Logiques.
Chervel, A., 1977, *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot.
Chiss, J.-L., 2002, « Débats dans l'enseignement/apprentissage de la grammaire », *Cahiers de l'ILSL*, 13, p. 129-138.
Chomsky, N., 1975, *Questions de sémantique*, Paris, Seuil.
Eluerd, R., 2000, *La Lexicologie*, Paris, PUF.
Walter, H., 1977, *Phonologie du français*, Paris, PUF.
Yvon, D., 2010, « Phonologie du français », *Nouveaux Cahiers de la Sorbonne*, 4, p. 54-67.

Thameur TIFOUR est docteur en langue et littérature françaises et maître de conférences – HDR à l'université Amar Téledji de Laghouat (Algérie). Ses recherches se focalisent sur la didactique de la grammaire en classe de FLE. Il est l'auteur d'une dizaine de publications.

Khadija LAMRI est titulaire d'un master en didactique du FLE de l'université de Laghouat. Elle a été aussi enseignante au collège. Ses domaines de recherche sont la didactique de la grammaire en général et l'analyse des erreurs en particulier.